

Faire l'expérience d'un discernement communautaire

Visée : Percevoir la grâce du compagnonnage pour vivre en serviteur au nom de la CVX

*Remarque : ce discernement concerne plusieurs membres ou toute la CL, **sur une mission communautaire**, c'est à dire qui est **au service au nom de la CVX** (participation à une œuvre, ou appel d'un diocèse pour un service par exemple...).*

Dans le cas où le service n'engage pas la CVX, mais les seuls membres en leur titre personnel, (on parlera alors d'une mission commune et non communautaire), on pourra adapter la fiche en conséquence.

Même s'il est tout à fait possible de vivre ce temps de discernement en une réunion, il est souvent profitable de le prévoir en 2 temps.

Première étape (1^{ère} réunion, ou 1^{er} temps de la réunion)

- Temps de mise en présence : silence, chant, musique ou mots d'introduction par l'animateur.
- Exposé du service envisagé par les membres de la communauté locale concernés et de la genèse de l'appel : le sujet à débattre doit être formulé de manière très simple et si possible en faisant une proposition sous la forme d'une affirmation. Si la proposition est trop complexe, il est utile de la décomposer en sous questions à traiter les unes après les autres (préparé à l'avance).
- Temps de clarification : on peut éventuellement poser des questions pour bien saisir la portée spirituelle du service, les enjeux, les réalités humaines.
- Prière
- Concrètement, en se remémorant ce qui nous unit en tant que compagnons en CVX (la Parole de Dieu, la spiritualité ignatienne, les PG, les œuvres de la CVX...,) chacun formule à tour de rôle une seule raison « contre » à la fois, ce qui peut entraîner plusieurs tours de table jusqu'à épuisement des raisons. Le groupe écoute sans intervenir sauf pour un éclaircissement et chacun établit une liste.
- Puis, après un second temps de prière, on procède de la même façon pour énoncer les raisons « pour ». On pourra évoquer les fruits attendus par ce service : là où le service sera offert, la croissance pour les membres de la CL concernés...

Deuxième étape (entre la 1^{ère} et la 2^{ème} réunion, ou au cours de la réunion)

- Temps de prière personnelle pour examiner si de nouveaux arguments apparaissent, pour peser les différents arguments. Quel poids spirituel me semble avoir chacun des différents éléments ?
- Les membres concernés sont invités à formuler une décision personnelle qui n'est pas encore définitive.
- Quel poids spirituel me semble avoir chacun des différents éléments (3) ?

Troisième étape : recevoir un consensus (lors de la 2^{ème} réunion, ou du dernier temps)

- Prière (si sur 2 réunions ; sinon, temps de silence)
- Chacun est invité à préciser sa position. Dans l'écoute, il est utile de repérer les « si », « à condition que », « peut-être », pour trouver des zones d'accord et dégager le consensus.

Remarque : une des plus grandes tentations, ici, est de « vouloir créer un consensus », au lieu de lire/recevoir le consensus qui est en fait présent au sein du groupe.

Quatrième étape :

- Décision des membres concernés, soutenue par la prière de chacun.
- Si un service est à vivre : Quelle forme de soutien chacun des membres concernés aimerait recevoir de la CL ? Quelle forme d'envoi imaginer ? Quelle forme d'évaluation mettre en place ?

Cinquième étape :

- Vivre le soutien et l'évaluation dans la durée selon les modalités décidées

Date : Décembre 2016